

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
30/05/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°7-4

Objet : Convention
avec la cuisine
centrale « Le panier
des Genévriers » de
Saint-Martory

L'an deux mille vingt-trois et le huit juin à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. M. LIVOTI, AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN (proc.), Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés : Mme GRANGE (proc. M. EVIN)

Mme DALLA-ZANNA a été élue Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le marché de fourniture des repas de la cantine scolaire a été conclu avec la cuisine centrale de « Lugaran » de Gourdan-Polignan. Ce marché qui concernait plusieurs communes vient d'être dénoncé par lettre recommandée du Maire de Gourdan-Polignan.

Monsieur le Maire explique que les communes concernées ont décidé collectivement de solliciter la cuisine centrale « Le Panier des Genévriers » de Saint-Martory, qui fournissait les repas précédents.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir lui donner l'autorisation de signer une convention avec ce prestataire.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **de confier le prochain marché de fourniture des repas de la cantine scolaire à la cuisine centrale « Le Panier des Genévriers » de Saint-Martory ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec cette dernière ainsi que l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **16 juin 2023**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 juin 2023

Le Maire,

Christian SANS

